

CORRIGE

COMPETENCES	TRAVAIL A FAIRE	ANNEXES	BAREME	
<p>1. Partie économique</p> <p><u>Le chômage - L'action de l'Etat sur la conjoncture économique</u></p> <p>Définir le chômage, en reconnaître les principales causes</p> <p>Citer les principales actions mises en œuvre pour lutter contre le chômage.</p>	1.1.1 Après avoir étudié attentivement le document fourni en annexe A et à l'aide de vos connaissances, donner les deux raisons de l'augmentation du nombre d'inscriptions à l'A.N.P.E.	A	2 pts	
	1.1.2 Définir les termes « population active » et « chômeur ».		4 pts	
	1.1.3 Donner la formule de calcul du taux de chômage.		2 pts	
		1.2.1 Comparer l'évolution de l'ensemble des chômeurs entre chacune des périodes présentées dans le document fourni en annexe B.	B	3 pts
		1.2.2 Calculer en pourcentage l'évolution du nombre total de chômeurs entre 1999 et 2000 à partir du document fourni en annexe B.		2 pts
		1.3.1 Citer quatre causes du chômage.		4 pts
		1.4.1 Enumérer quatre mesures gouvernementales de lutte contre le chômage.		4 pts
<p>2. Partie juridique</p> <p><u>Droit social : le contrat de travail</u></p> <p>Distinguer les conséquences respectives de la démission et du licenciement.</p>	Après avoir lu et analysé le document fourni en annexe C, et à l'aide de vos connaissances :	C		
	2.1.1 Expliquer la suppression d'emplois chez Danone.		1 pt	
	2.1.2 Indiquer la forme de rupture du contrat de travail utilisée par Danone.		1 pt	
	2.1.3 Cocher la bonne réponse pour préciser s'il s'agit d'un cas de licenciement individuel. Justifier la réponse.		2 pts	
	2.1.4 Citer deux raisons pour lesquelles les entreprises ont recours au licenciement économique.		4 pts	
	2.1.5 Dans les entreprises Marks & Spencer et Danone, les licenciements s'accompagnent d'un plan social. Définir un plan social et indiquer son utilité.		2 pts	
	2.2.1 Indiquer les trois motifs pour lesquels une entreprise peut avoir recours au licenciement individuel.		3 pts	
	2.3.1 Citer les documents remis par l'entreprise à son salarié en cas de licenciement.		3 pts	
Présentation			1,5	
Rigueur – explication du vocabulaire			1,5	
Total			40	

Groupement interacadémique II	Session 2002	Facultatif : code	
BEP Vente Action Marchande			
EP3 Epreuve économique et juridique			
CORRIGE	Durée : 1 heure	Coefficient : 2	1 / 7

PARTIE ECONOMIQUE :
LE CHÔMAGE – L’ACTION DE L’ETAT SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

1.1.1 Après avoir étudié attentivement le document fourni en annexe A et à l’aide de vos connaissances, donner les deux raisons de l’augmentation du nombre d’inscriptions à l’A.N.P.E.

2 x 1 pt = 2 pt

L’augmentation du nombre d’inscription à l’A.N.P.E. est due à l’augmentation des licenciements économiques (1 point) et à la fin des missions d’intérim (1 point).

1.1.2 Définir les termes « population active » et « chômeur » :

8 x 0,5 pt = 4 pts

La population économique est composée de personnes susceptibles de travailler c’est à dire des personnes ayant un emploi (population active occupée) (0,5 point) et des personnes sans emploi à la recherche d’un emploi (chômeurs) (0,5 point)

Sont exclus par définition (0,5 point) les militaires du contingent, les étudiants, les retraités et les femmes au foyer (0,5 point).

Un chômeur est une personne en âge de travailler (0,5 point), sans emploi (0,5 point), à la recherche effective d’un emploi (0,5 point) et disponible immédiatement (0,5 point).

1.1.3 Donner la formule de calcul du taux de chômage :

2 pts

Taux de chômage = (nombre de chômeurs) / population active X 100

Exigence d’une formule mathématique – (0 ou 2 points – pas de modulation)

1.2.1 Comparer l’évolution de l’ensemble des chômeurs entre chacune des périodes présentées dans le document fourni en annexe B.

3 x 1 pt = 3 pts

Le chômage a fortement augmenté de 1990 à 1998.(1 point). Le chômage s’est stabilisé entre 1998 et 1999.(1 point). On constate une forte baisse du chômage entre 1999 et 2000.(1 point).

1.2.2 Calculer en pourcentage l’évolution du nombre total de chômeurs entre 1999 et 2000 à partir du document fourni en annexe B.

2 pts

*Evolution du taux de chômage entre 1999 et 2000 = $(2626-3060) / 3060 \times 100 = - 14,18 \%$
(1 point pour la formule du taux d’évolution, 1 point pour le calcul exact).*

BEP Vente Action Marchande	CORRIGE
EP3 Epreuve économique et juridique	2 / 7

1.3.1 Citer quatre causes du chômage.

4 pts

(1 point par réponse juste) Maximum 4 points

- la productivité qui entraîne des restructurations dans les entreprises
- le progrès technique qui détruit à court terme des emplois peu qualifiés
- les délocalisations d'entreprise
- l'accroissement démographique
- le développement du travail féminin
- l'inflation qui entraîne une baisse de la demande
- le ralentissement de la croissance économique

1.4.1 Enumérer quatre mesures gouvernementales de lutte contre le chômage.

4 pts

(1 point par réponse juste) : Maximum 4 points

- Exonération des cotisations, des charges patronales
- réduction du temps de travail
- mise en place de contrats aidés (les emplois jeunes, les contrats emplois solidarité)
- la relance de la consommation : baisse des impôts/ le revenu, baisse de la TVA...
- Plan d'aide de retour à l'emploi (PARE)
- Formation scolarité plus longue
- Pré retraite

BEP Vente Action Marchande	CORRIGE
EP3 Epreuve économique et juridique	3 / 7

PARTIE JURIDIQUE : DROIT SOCIAL - LES LICENCIEMENTS

Après avoir lu et analysé le document fourni en annexe C, et à l'aide de vos connaissances,

2.1.1 Expliquer la suppression d'emplois chez DANONE.

1 pt

L'entreprise DANONE est confrontée à un problème de surcapacité de son équipement de production.

2.1.2 Indiquer la forme de rupture du contrat de travail utilisée par DANONE.

1 pt

DANONE a recours au licenciement économique

2.1.3 Cocher la bonne réponse pour préciser s'il s'agit d'un licenciement individuel.

1 pt

oui

non

Justifier la réponse.

1 pt

Il s'agit d'un licenciement collectif

2.1.4 Citer deux raisons pour lesquelles les entreprises ont recours au licenciement économique.

2 x 2 pts = 4 pts

Le licenciement économique résulte de la suppression d'emplois dans une entreprise en raison de la situation économique de celle-ci : restructuration, changement d'activité, (2 points) délocalisation, baisse d'activité durable. (2 points).

BEP Vente Action Marchande	CORRIGE
EP3 Epreuve économique et juridique	4 / 7

2.1.5 Dans les entreprises MARKS & SPENCER et DANONE, les licenciements s'accompagnent d'un plan social.

Définir un plan social et indiquer son utilité.

2 pts

Plan social : ensemble des mesures prises par l'entreprise à l'occasion d'un licenciement collectif pour motif économique, et destinées à éviter des licenciements et à faciliter le reclassement du personnel licencié. Ce plan est soumis au Comité d'Entreprise et au Directeur Départemental du Travail. (2 point – 1 ou –2 si réponse incomplète).

2.2.1 Indiquer les trois motifs pour lesquels une entreprise peut avoir recours au licenciement individuel.

3 x 1 pt = 3 pts

Faute simple

Faute grave

Faute lourde

2.3.1 Citer les documents remis par l'entreprise à son salarié en cas de licenciement.

3 pts

Les documents à remettre (1 point par réponse juste) :

- certificat de travail qui précise les dates d'entrée, de sortie, la qualification exacte du salarié au moment du départ (1 point) ;*
- le reçu pour solde de tout compte qui est une attestation écrite par laquelle le salarié reconnaît avoir perçu la totalité des sommes qui lui sont dues (1 point) ;*
- l'attestation ASSEDIC qui est un formulaire permettant au salarié de faire valoir ses droits aux allocations chômage. (1 point).*

BEP Vente Action Marchande	CORRIGE
EP3 Epreuve économique et juridique	5 / 7

Le taux de chômage passe en dessous des 9 %

Au mois de février, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 27 200, soit une régression de 1,3 % par rapport à janvier et de 16,3 % en un an, selon les statistiques publiées, vendredi 30 mars, par le ministère de l'emploi. Les inscrits à l'ANPE à la recherche « *d'un emploi à temps plein* » sont aujourd'hui 2 095 500. Moins spectaculaire que la baisse du mois précédent, qui s'était traduite par 44 500 chômeurs en moins et surtout une diminution d'un million depuis janvier 1997, celle-ci permet néanmoins au taux de chômage de passer en dessous de la barre des 9 %. Calculé par le Bureau International du Travail, il s'élève désormais à 8,8 % de la population active. Ce niveau n'avait plus été atteint depuis septembre 1990, rappelle le ministère.

LICENCIEMENTS ECONOMIQUES EN HAUSSE

(...)

La baisse du chômage, confortée par les prévisions sur le premier semestre 2001 de l'Insee, se trouve cependant contrariée par le nombre grandissant de plans sociaux. Au moment où les entreprises comme Danone, Marks and Spencer et Lu annoncent de lourdes restructurations, l'indicateur des licenciements économiques est reparti à la hausse. En données corrigées des variations saisonnières, leur nombre plutôt orienté jusqu'ici à la baisse, a progressé de 2 % en un mois. Du coup, les nouvelles inscriptions à l'ANPE ont elles aussi augmenté de 2,6 % au mois de février, en raison des licenciements mais également des fins de missions d'intérim. Autre élément décevant : si les sorties de l'ANPE progressent (3 % en février), elles paraissent bien précaires puisqu'elles s'expliquent, en partie, par des entrées en stage plus nombreuses.

Isabelle Mandraud, Le Monde du 31 mars 2001

ANNEXE B

EVOLUTION DU NOMBRE DE CHOMEURS EN MILLIERS

	Janvier 1990	Mars 1998	Janvier 1999	Mars 2000
Hommes	969	1 437	1 452	1 206
Femmes	1 285	1 613	1 608	1 420
Ensemble	2 254	3 050	3 060	2 626

TEF 2000-2001- INSEE

BEP Vente Action Marchande	CORRIGE
EP3 Epreuve économique et juridique	6 / 7

DANONE FERMERAIT DEUX USINES DE BISCUITS EN FRANCE

La direction présente, jeudi 29 mars, son plan au comité européen.

La direction de Danone devait présenter jeudi 29 mars son plan de restructuration, devant le comité de groupe européen. Selon, nos informations, le groupe, qui envisageait de fermer sept usines en France, n'en fermerait finalement que deux : celle de Calais et de Ris-Orangis. D'autres sites seraient fermés à l'étranger.

(...) Le plan du groupe Danone devait être dévoilé, jeudi 29 mars dans la matinée, lors d'un comité du groupe européen réuni au Bureau international du Travail à Genève. Sont notamment concernées, la Hongrie, L'Italie et La France. En janvier, la direction prévoyait selon une note interne de fermer dix usines dont sept en France, ce qui se traduisait par la suppression de 3 000 emplois dont 1700 en France. (...) La direction reconnaissait que la branche biscuit souffrait de surcapacités. « *Les surcapacités sont évidentes. (...) Nous n'avons que 44 % de taux d'occupation des lignes. Il est indispensable de redistribuer les capacités pour saturer l'outil industriel.* », expliquait le PDG, Franck Riboud dans un entretien au Figaro. Néanmoins, ils se « *portait garant* » du « *double projet économique et social* » développé par son père, Antoine Riboud, fondateur du groupe.

VIOLENTE POLEMIQUE

(...)

Lors de fortes mobilisations du personnel, notamment le 18 janvier et le 1^{er} mars, devant le siège parisien de Danone, de nombreux salariés avaient exprimé leur crainte de ne jamais pouvoir trouver ailleurs des salaires équivalents. Embauchés sans diplôme depuis des décennies et n'ayant jamais quitté l'usine, ils étaient parvenus à obtenir des salaires convenables grâce aux primes d'ancienneté. Ils imaginent mal aujourd'hui, à quarante ans passés, se contenter du SMIC. Vendredi, un comité central d'entreprise doit se réunir à Paris pour annoncer le détail du plan social et les mesures qui seront proposées au personnel licencié. Si les syndicats sont unanimes à s'opposer aux restructurations, leur unité n'est qu'une façade.

Frédérique Lemaître et Anne Rohou, Le Monde du 30 mars 2001

BEP Vente Action Marchande	CORRIGE
EP3 Epreuve économique et juridique	7 / 7